



## REGLEMENT INTERNE

1. L'utilisation du court de tennis est réservée aux membres actifs ayant préalablement payé leur cotisation annuelle.
2. La propreté du court est placée sous la responsabilité de chaque membre. Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur du court. Il est également interdit de fumer ou de pratiquer une activité autre que le tennis sur le court.
3. Il est exigé de jouer avec des chaussures de tennis propres.
4. Les parties durent une heure et commencent au début de chaque heure. Les joueurs doivent balayer le court avant la fin de l'heure.
5. Tous les membres qui désirent jouer une partie doivent s'inscrire sur la page de réservation « Balle Jaune », qui se trouve sur notre site web : [www.tcalv.ch](http://www.tcalv.ch).
6. La réservation du court sur « Balle Jaune » nécessite un accès membre. Communiquez votre adresse mail auprès du club à l'inscription en tant que membre. L'accès sur « Balle Jaune » autorise 4 réservations sur 2 semaines consécutives.
7. Les membres ayant réservé le court à l'avance s'engagent, en cas d'empêchement, à annuler leur réservation le plus vite possible afin de permettre une utilisation optimale du court.
8. La réservation du court sera considérée annulée si les joueurs ne sont pas présents 15 minutes après le début de l'heure.
9. Toute personne étrangère au club n'est autorisée à jouer à l'exception des invités d'un membre présent et des personnes agréées par le club pour donner ou suivre des leçons. Seuls les professeurs agréés par le club sont autorisés à donner un cours collectif ou privé.
10. Les invités sont priés d'acquitter 5 CHF par réservation par twint (QR code) ou par IBAN sur le site : [www.tcalv.ch](http://www.tcalv.ch). Le même invité est limité à 5 réservations par an.
11. Les membres juniors jusqu'à 12 ans ne peuvent pas utiliser le court après 18 heures sauf s'ils jouent avec un membre adulte.
12. Pour tout autre renseignement, veuillez se référer au site web : [www.tcalv.ch](http://www.tcalv.ch).